

**Vous n'êtes pas adhérent à notre Club de Tennis de Dampierre et souhaitez venir profiter de nos installations ponctuellement ?**

**C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons !**

Voici comment faire :

### **1er cas : vous possédez déjà une licence de la FFT**

Contactez **Paul Marty (Secrétaire) au 06 01 75 62 69**, il vous enregistrera comme adhérent externe sur Addoc avec votre numéro de licence, ainsi vous aurez alors la possibilité de réserver un court avec l'application

### **2ème cas : vous ne possédez pas de licence de la FFT**

La licence étant obligatoire, nous nous chargerons de vous en fournir une avec la formule Licence Découverte, à 3 € (valable 3 mois). Pour ce faire, veuillez contacter **Paul Marty (Secrétaire) au 06 01 75 62 69**, il créera votre licence et vous enregistrera comme adhérent externe, vous aurez alors la possibilité de réserver un court avec l'application

#### **TARIFS 1 H**

- Vous jouez avec un adhérent du Club de Tennis de Dampierre : 10 € pour le non adhérent
- Vous jouez et vous êtes 2 adhérents externes : 15 € pour les 2

#### **FORFAIT 1 MOIS, ILLIMITÉ**

- Vous jouez avec un adhérent du Club de Tennis de Dampierre : 40 € pour le non adhérent
- Vous jouez avec un autre non adhérent : 60 € pour les 2

#### **FORFAIT JUILLET – AOÛT (2 mois), ILLIMITÉ**

- Vous jouez avec un adhérent du Club de Tennis de Dampierre : 80 € pour le non adhérent
- Vous jouez avec un autre non adhérent : 150 € pour les 2

#### **LICENCE (Obligatoire pour les forfaits)**

- Ajouter 3 € (non licencié)

### **COMMENT RÉGLER ?**

Par chèque (à l'ordre du Club de Tennis de Dampierre) à adresser à :  
Mr Patrick Bonnet, Trésorier  
5, place de l'Église - 78720 Dampierre en Yvelines

Par virement bancaire  
Tennis de Dampierre -  
FR76 1820 6000 7407 4908 1900 160  
BIC AGRIFRPP882